

ENJEUX BOTANIKES & GESTION DE LA CANALISATION DE TRANSPORT DE GAZ - Roche Vautour, Andance (07)

Contexte. Dans le cadre du plan national d'actions (PNA) en faveur de l'Alysson du Rhône, l'action 2.3.1 « Mise en place d'un dialogue territorial » inclut des opérations de porteurs à connaissance afin de diffuser l'information des enjeux de biodiversité sur la Costière rhodanienne. Cette note présente les conclusions de la rencontre de terrain entre le CBNMC et GRT gaz et l'entreprise en charge du débroussaillage : les enjeux botaniques sur la canalisation de transport de gaz et les solutions pour une gestion qui convienne à la fois aux enjeux de sécurité de GRTgaz et aux enjeux écologiques.



Figure 1 - vue de l'emprise du gazoduc - ©AIRD. A. - CBN Massif central

Date de publication : Janvier 2025

Référence bibliographique :

AIRD A. - Enjeux botaniques & gestion de la canalisation de transport de gaz - Roche Vautour, Andance - Conservatoire botanique national du Massif central / DREAL AURA, 7 p.

Mots-clés : Alysson du Rhône, conservation, concertation, porter à connaissance

Missions CBN : CONNAISSANCE / CONSERVATION / **EXPERTISE** / SENSIBILISATION / GESTION ET VALORISATION DES DONNEES

Code étude : PNA Alysson du Rhône

Diffusion : GRT Gaz, DDT Ardèche, CEN Rhône-Alpes, commune d'Andance, DREAL AURA

Financeurs : DREAL AURA



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

AUVERGNE -
RHÔNE-ALPES

SIÈGE ET ANTENNE AUVERGNE
1 rue Adrienne de Noailles
43230 Chavaniac-Lafayette
04 71 77 55 65

ANTENNE LIMOUSIN
Cité administrative
22 rue des Pénitents blancs
87000 Limoges
05 19 03 21 99

ANTENNE RHÔNE-ALPES
Maison du Parc
Moulin de Virieu • 2, rue Benaï
42410 Pélussin
04 74 59 17 93

conservatoire.siege@cbnmc.fr
www.cbnmc.fr

Siret : 25430117900019 - APE : 8412Z

1- ESPECES REMARQUABLES

1.1 Synthèse des espèces présentes



Figures 2 à 7 : Orchis de Provence, Alysson du Rhône, Linaire des champs, Achillée tomenteuse, Crassule fausse-mousse, Polycnème des champs – ©AIRD A et MOREL A..- CBN Massif central

L'emprise du gazoduc est concernée par la présence d'espèces à enjeu :

- **L'Achillée tomenteuse** – *Achillea tomentosa*, rare et **en danger** en Rhône-Alpes (EN) ;
- **L'Alysson du Rhône** – *Alyssum rhodanense*, **bénéficiant d'un plan national d'actions (PNA)** en tant qu'espèce endémique présente uniquement sur 2 communes dans le monde entier et étant vulnérable selon la liste rouge des espèces menacées de Rhône-Alpes et de France. On recense au sein des 2 parcelles 35 stations totalisant une centaine de touffes, chacune entre 1 et 50 tiges.
- **L'Orchis de Provence** – *Orchis provincialis*, **espèce protégée en France**.
- **La Crassule fausse-mousse** – *Crassula tillaea*, rare et quasi-menacée en Rhône-Alpes (NT)

- **La Linaire des champs**, peu commune en Ardèche, assez rare et quasi-menacée en Rhône-Alpes (NT) ;
- **Le Polynème des champs** - *Polycnemum arvense*, assez rare en Ardèche et en danger en Rhône-Alpes (EN) ;

1.2 Cartographie des espèces présentes

Voir carte dernière page

1.3 Piquetage de terrain - 14 janvier 2025

Une visite de terrain le 14 janvier 2025 a permis de recenser quelques pieds d'espèces à enjeu malgré la période hivernale défavorable : quelques rosettes ou tiges d'Alysson du Rhône et Achillée tomenteuse ont ainsi été piquetées. Cela permettra aux équipes de débroussaillage d'être vigilantes par rapport à ces différents secteurs. Les points GPS et couches SIG associées sont téléchargeables ici : [GRT gaz](#)

Attention : nous n'avons pas pu recenser les autres espèces patrimoniales au vu de la période hivernale mais elles sont toutefois présentées dans la carte en dernière page et téléchargeables ici : [GRT gaz](#)

Wp 441 – Alysson du Rhône & Achillée tomenteuse



Wp 442 – Alysson du Rhône



Wp 444, 445, 446 – Alysson du Rhône sous-population étendue



Wp 447 - Alysson du Rhône



Wp 448 - Alysson du Rhône et Achillée tomenteuse



Wp 449 - Alysson du Rhône



Wp 449 - Achillée tomenteuse



2 - PRECONISATIONS DE GESTION

De manière générale, **il est donc proposé de rehausser la hauteur de coupe** (initialement de 5-10 cm) **à 20-30 cm sur l'emprise de la canalisation.**

Un débroussaillage annuel ou bisannuel **hivernal** est en accord avec la présence des espèces patrimoniales citées (mois de novembre à janvier).

Il est bien important de **ne pas couper trop à ras et éviter le sol nu** pour plusieurs raisons :

- Pour laisser les rosettes en place et ne pas les endommager pour leur reprise vernale ;
- Pour éviter toute griffure de sol nu et prévenir la prolifération d'espèces exotiques envahissantes comme le Sénéçon du Cap déjà bien présent sur le site de Roche Vautour qui profitent des sols remaniés pour s'installer parfois durablement.

Sur les secteurs présentant des rejets de Robinier, la hauteur peut être laissée à 10 cm. Il est important de noter que pour éviter le rejet annuel de jeunes Robiniers, il peut être intéressant de repérer le pied-mère afin de l'écorcer. L'écorçage de la tige peut être pratiqué sur les sujets de plus de 10 cm de diamètre, entre avril et octobre. L'écorce du tronc doit être retirée sur quelques centimètres de profondeur jusqu'à l'aubier à hauteur d'homme ou à la base de l'arbre, sur une bande d'au moins 20 centimètres, sur 80 à 90% de la circonférence de l'arbre. Il est très important de laisser une petite partie de l'écorce intacte la première année pour que la sève continue de circuler. Dans le cas contraire, l'arbre peut réagir en drageonnant fortement. Ce cerclage partiel est à appliquer jusqu'à ce que l'arbre s'affaiblisse (cela peut prendre plusieurs années). Réaliser ensuite un cerclage sur toute la circonférence de l'arbre ([UICN France, 2016](#)). Voir aussi [les préconisations du guide](#) d'expérimentation sur le Robinier du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.

La Linaire des champs, la Crassule fausse-mousse et le Polycnème des champs sont des espèces annuelles qui ne souffriront pas d'un entretien par débroussaillage hivernal car elles se développent entre avril et septembre à partir des graines enfouies dans le sol.

CARTE



CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MASSIF CENTRAL

Espèces végétales patrimoniales
sur la colline de Roche Vautour
Plan national d'actions en
faveur de l'Alysson du Rhône
(*Alyssum rhodanense*)
26/11/2024

0 50 100 m



Sources : BD Ortho® © IGN - 2016 /
web SIG GéoOSR 2022
CBN Massif central, juillet 2022
Diffusion et reproduction interdites
sans autorisation préalable

Site CEN

Site Natura 2000

Flore à enjeu

Achillée tomenteuse
(en danger)

Micrope dressé
(protégée régionale)

Crassule fausse-mousse
(quasi-menacée)

Perce-neige (quasi-menacée)

Gesse à vrilles (en danger)

Linair des champs
(quasi-menacée)

Orchis de Provence
(protégée nationale)

Polycnème des champs
(en danger)

Psilure incurvé (en danger)

Populations
d'Alysson du Rhône

Mousses à enjeu

Oxymitra incrassata
(en danger)

Riccia nigrella (vulnérable)

Targionia hypophylla
(quasi-menacée)

